



RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N°322

Conseil exécutif - présentiel
Samedi 20 et dimanche 21 janvier 2024

Le secrétariat général

Diffusion : conseil exécutif, haut conseil, chargé-e-s de mission, président-e-s et secrétariats de ligue, membres d'honneur, professionnels

Le présent relevé de décisions et d'informations a été adopté en séance du 23 mars 2024.

Membres du conseil exécutif : Audrey Baron (samedi), Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel

Assistent : Céline Berton (DRH / DAF – samedi), Jérôme Careil (DTN), Nicolas Catterou (juriste – samedi), Emilie Coconnier (responsable administrative – samedi), Frédéric Dor (chargé de l'observatoire emploi et formation – dimanche), Lionel Grenouillet (BOFC), Alexandre Komilkiw (responsable vie sportive – samedi), Vincent Legras (responsable relations avec les territoires – dimanche), Martine Robert (directrice de la performance sociale – dimanche) Eric Salanoubat (DG), Thierry Soler (directeur de la performance sportive – samedi), Vincent Vanhulle (responsable emploi et formation – dimanche)

Excusés : Eric Charnier, Henri Guermont, Jules Harduin, Alexandre Huvet, Benoit Laurent

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	Préambule	
	<p>Le président souhaite prendre la parole pour souhaiter une bonne année 2024 à l'ensemble des participants à ce conseil exécutif. Il rappelle l'importance de l'AG des 2 et 3 mars pour l'avenir de la fédération, que ce soit en termes de moyens ou d'agrément ministériel.</p> <p>Il annonce qu'au regard des tensions, des difficultés organisationnelles et financières, la liste majoritaire ne représentera pas de candidature aux élections de décembre 2024. Chaque membre sera libre de faire partie d'une autre liste, mais à titre personnel, il ne sera pas candidat.</p>	
	0/ Validation du RDI du conseil exécutif du mercredi 13 décembre 2023	
	<p>Vote n°1 : validation du RDI du conseil exécutif du mercredi 13 décembre 2023</p> <p style="text-align: center;"><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p style="text-align: center;">Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>Le RDI du conseil exécutif du mercredi 13 décembre 2023 est validé à l'unanimité.</p>	0_Projet_RDI_Cex_2312 13.pdf

	1/ Réforme des textes fédéraux et ordre du jour de l'AG des 02 et 03 mars	
Secrétariat général	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président Eric SALANOUBAT, directeur général Emilie COCONNIER, responsable administrative Nicolas CATTEROU, juriste</i></p> <p>Rappel du contexte général C'est l'issue de deux ans de réflexion et de rédaction au sein du groupe de travail « réforme des textes fédéraux » et du secteur « Administration & animation d'équipe ». Les travaux ont été guidés par les engagements du projet fédéral, l'analyse de la réforme de 2020, la loi du 2 mars 2022 et la nécessité de simplifier/clarifier certains aspects des statuts et du règlement intérieur.</p> <p>Après plusieurs présentations en conseil exécutif des orientations, ce sont les projets de texte qui sont soumis au vote pour présentation à l'AG des 2 et 3 mars 2024, après certification par le ministère.</p> <p>A) Suppression du calendrier électoral Les licenciés individuels ne seront plus membres de la fédération et ne siégeront plus, de ce fait, à l'assemblée générale de la fédération <u>dans un collège dédié</u>. Ils ne seront également plus membres des organismes déconcentrés et ne siégeront plus aux assemblées générales des ligues et comités. Ils disposeront, cependant, des mêmes droits que les autres licenciés, notamment pour candidater comme administrateur ou représentant.</p> <p><u>Vote n°2 : retrait des licenciés individuels des membres de la FFBaD</u></p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p style="padding-left: 40px;">Pour : 10 / Contre : 0 / Abstentions : 4</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>B) Inversion du calendrier électoral Conformément au projet fédéral, le calendrier électoral sera inversé lors des prochaines élections, pour apporter une meilleure déclinaison du projet fédéral. Devra se tenir, en premier lieu, l'AG électorale de la fédération, puis les AG des ligues (au plus tard le 31 mars 2025) et enfin les AG des comités (au plus tard le 30 juin 2025). Ceci impliquera de prolonger de plusieurs mois les mandats des dirigeants et des représentants des organismes déconcentrés.</p> <p>Le mandat des membres élus des conseils d'administration des ligues et des comités devra donc être prolongé jusqu'aux AG électorales des ligues et des comités qui se dérouleront en 2025 après l'AG électorale de la FFBaD de décembre 2024 (dispositions transitoires).</p> <p>Le mandat des représentants à l'AG de la FFBaD élus par les ligues sera également prolongés (dispositions transitoires).</p> <p><u>Vote n°3 : inversion du calendrier électoral dans les organismes déconcentrés</u></p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p style="padding-left: 40px;">Pour : 11 / Contre : 1 / Abstentions : 2</p> <p>La proposition est adoptée à la majorité.</p>	<p>1.1_Statuts FFBaD 2023-v7 (04 janvier 2024) (clean)_Cex_240120-21_V3.pdf</p> <p>1.2_RI FFBaD 2023-v7 (04 janvier 2024) (clean)_Cex_240120-21_V3.pdf</p> <p>1.3_Evolutions_majeures_reforme_textes_federaux_FFBaD_Cex_240120-21.pdf</p> <p>1.4_Repartition_evolution_textes_federaux_FFBaD_Cex_240120-21.pdf</p> <p>1.5.1_Organisation_votes_reformes_textes_federaux_AG_FFBaD_Cex_240120-21.pdf</p> <p>1.5.2_Decoupage_votes_reformes_textes_federaux_FFBaD_Cex_240120-21.pdf</p> <p>1.6_ADMage_2402_Proj_et_convocation_AG_FFBaD_mars24_Cex_240120-21.pdf</p>

C) Actions en cas de dysfonctionnements d'organismes déconcentrés

Il est proposé de mettre en place des modalités d'actions, pour le conseil exécutif, afin de pouvoir agir en cas de dysfonctionnements constatés au sein d'organismes déconcentrés.

Vote n°4 : validation des modalités d'actions en cas de dysfonctionnements constatés des organismes déconcentrés

Résultat du vote : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)

Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

D) Désignation de la présidence de séance aux assemblées générales fédérales

Il est proposé que le président de séance de l'assemblée générale soit désigné par le président de la fédération.

Vote n°5 : validation des modalités de désignation à la présidence de séance des assemblées générales fédérales

Résultat du vote : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)

Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

E) Modalités de scrutin des élections fédérales

De nouvelles règles sont créées pour l'AG élective qui procède à l'élection des membres du comité exécutif. Elle sera composée de tous les clubs affiliés comptant au moins 10 licenciés (loi du 2 mars 2022), des représentants régionaux et des représentants départementaux. Les clubs affiliés disposeront au minimum de 50% des voix, les représentants régionaux de 30% et les représentants départementaux de 20%. La pondération sera appliquée sur les listes électorales et non sur les voix exprimées. Le nombre de voix des représentants des clubs dépendra du nombre de licenciés dans le club et de l'obtention de labels.

Le nombre de représentants régionaux et départementaux, ainsi que leur nombre de voix seront déterminés par les barèmes actuels.

L'assemblée générale élective se tiendra à distance. Les votes s'effectueront par voie électronique sur une période de minimum 3 jours et au maximum de 10 jours.

La proposition de base était de 16 sièges, 12 pour la liste en tête, 4 sur les autres listes. Après discussion, il est finalement proposé sur le scrutin de liste sur la répartition soit la suivante : 14 sièges pour la liste arrivée en tête, 4 sièges répartis sur les autres listes (à la proportionnelle).

Vote n°6 : validation des modalités de scrutin pour les élections fédérales (hors dispositions légales)

Résultat du vote : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)

Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité.

F) Limitation des mandats des membres du conseil exécutif

Le nombre de mandats du président sera limité à 3 conformément à la loi du 2 mars 2022. Il est proposé que le nombre de mandats sur un poste spécifique (vice-président, secrétaire général, trésorier général) soit limité à 3, ainsi que, tous postes confondus, à 4 au sein du comité exécutif.

Après des débats en séance, la proposition de Gilles Castillon de limiter à 3 mandats consécutifs (sans limitation au total) est ajoutée au vote du conseil exécutif, en plus de l'absence de limitation au-delà de la loi.

Vote n°7 : limitation des mandats des membres du conseil exécutif (hors présidence)

Résultat du vote : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benaïn, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)

Proposition 1 (Limitation à 4 mandats) : 9

Proposition 2 (Limitation à 3 mandats consécutifs tous postes confondus) : 2

Proposition 3 (Aucune limitation) : 2

Abstention : 1

La proposition 1 « limitation à 4 mandats maximum au sein du conseil exécutif » est adoptée à la majorité. La seconde sera soumise en cas de refus par l'AG.

G) Incompatibilités de fonctions

Sont proposées les incompatibilités suivantes : avec le mandat de président, secrétaire général, secrétaire général adjoint, trésorier général, trésorier général adjoint ou vice-président les fonctions de président, secrétaire général, trésorier général, vice-président d'une ligue, d'un comité ou d'un club.

Vote n°8 : non-cumul de mandats entre les différents échelons fédéraux

Résultat du vote : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benaïn, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)

Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

H) Objet social

L'objet social proposé est : « *impacter positivement les trajectoires de vie grâce aux potentiels du badminton et de ses pratiques multiples à travers les territoires* »

Vote n°9 : réécriture de l'objet social

Résultat du vote : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benaïn, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)

Pour : 10 / Contre : 2 / Abstentions : 2

La proposition est adoptée à la majorité.

I) Instance de contrôle

Au vu de l'objet social, il est proposé la création d'un comité de mission. Il remplacera le haut conseil : « *l'article 5 des statuts instaure un comité de mission qui remplace le haut conseil. Il sera une instance de réflexion, de recommandation et de contrôle a posteriori de la mission (raison d'être et objectifs) de la FFBaD. Il sera composé de salariés de la fédération, de présidents ou secrétaires généraux de club, de personnes qualifiées et d'anciens présidents ou secrétaires généraux.* »

Vote n°10 : dispositions relatives à l'instance de contrôle

Résultat du vote : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benaïn, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)

Pour : 10 / Contre : 1 / Abstentions : 3

La proposition est adoptée à la majorité.

J) Application des éléments de la loi du 02 mars 2022 et conséquences

Bien que ce soit l'application de la loi, il est nécessaire que ces modifications obligatoires, et les conséquences pratiques de ces modifications, soient votées en conseil exécutif et en assemblée générale.

Vote n°11 : validation des modalités d'intégration des éléments de la loi du 02 mars 2022 et ses conséquences pratiques

Résultat du vote : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benaïn, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)

Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

K) Adoption des statuts et des modifications réglementaires

Corrections de forme, bascules des statuts vers le règlement intérieur, et inversement, afin de mettre à jour l'ensemble et avoir plus de cohérence entre les deux textes.

Nathalie Huet demande pourquoi la procédure de révocation est portée par l'AG électorale et pas par l'AG ordinaire. Compte tenu du nombre, cette procédure risque de ne plus se produire. Il est répondu (cf. jurisprudences) que la révocation ne peut être demandée que par la même instance qui a procédé à l'élection.

Vote n°12 : adoption des modifications des statuts

Résultat du vote : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benaïn, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)

Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote n°13 : adoption des autres modifications réglementaires

Résultat du vote : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benaïn, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)

Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Yohan Penel remercie l'ensemble des acteurs et actrices, bénévoles et professionnels, qui ont travaillé sur ces projets de texte qui permettront d'avoir un débat éclairé et riche en assemblée générale.

L) Assemblée générale des 02 et 03 mars 2024

Prévue à distance, il est proposé que cette assemblée générale ait finalement lieu en présentiel, à Roissy. Pour des questions d'organisation, il est proposé que celle du 20-21 avril ait finalement lieu en visioconférence.

	<p>Pour le 02-03 mars, l'ordre du jour suivant est proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Election à la présidence de séance • Approbation du PV de l'AG du 18 novembre 2023 • Approbation du budget prévisionnel et des tarifs des cotisations • Approbation des modifications des statuts et du règlement intérieur • Elections partielles au conseil exécutif (en cas de candidature) <p>Vote n°14 : validation de l'ordre du jour de l'assemblée générale des 02-03 mars 2024 en présentiel</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Vote n°15 : validation de la tenue de l'assemblée générale des 20-21 avril 2024 en visioconférence</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
	<p>2/ Finances & Economies du badminton : budget prévisionnel 2024</p>	
<p>Finances & Economies du badminton</p>	<p style="text-align: right;"><i>Franck LAURENT, trésorier général</i> <i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i> <i>Céline BERTON, DAF</i></p> <p>Pour rappel, conformément aux engagements pris en septembre 2023, un comité de pilotage a été mis en place avec des acteurs et actrices bénévoles ou professionnels, de la fédération et de ligues. Après 4 réunions, le comité de pilotage a validé des propositions à destination du conseil exécutif. Ces propositions ont été construites sur la base de retours des territoires et sur les nombreux documents construits par les secteurs pour disposer d'informations exhaustives.</p> <p>Hypothèse de budget proposée</p> <p>Des efforts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans les recettes : augmentation de la part fédérale de la licence (3€) et de certains frais d'inscriptions • But de réactivation de certaines aides pour 2025 • Performance : maintenir la performance avec un investissement de 1 400 k€ pour ne pas casser la dynamique vers les JOP 2028 • Dans les dépenses : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Travailler avec une agence de communication ◦ Réduire les hospitalités et les billets pour Paris 2024 ◦ RH : non renouvellement en cas de turnover et décalage des remplacements pour 2025 ◦ Maintenir le niveau de la performance sociale à 5 % du budget <p>Perspectives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limiter l'investissement fédéral sur les Yonex Internationaux de France à un montant fixe, avec une maîtrise du budget • Décaler dans le temps le contrat de l'ESSEC pour étaler la charge financière s'il n'est pas possible de la stopper • Etudier un plan de licenciement pour diminuer la masse salariale • Rendre la fédération « bankable » 	<p>2.1_PPT_Budget_previsi onnel_24_Cex_240120- 21.pdf</p> <p>2.2_PPT_Copil_BP 24_16nov_Cex_240120- 21.pdf</p> <p>2.3_PPT_Copil_BP_24_ 14dec_Cex_240120- 21.pdf</p>

Scenarii proposés :

- Augmentation de la part fédérale de 3€, budget déficitaire de 74 k€
 - Laisse de la marge de manœuvre pour les années à venir
 - Garde la dynamique sur la performance sportive
 - Effort réparti sur presque tous les secteurs
 - Retour à l'équilibre en 2025
- Pas d'augmentation de la part fédérale, budget déficitaire de 114 k€
 - L'équipe 2025-2028 n'aura pas de marge de manœuvre et mettra en place un plan plus drastique
 - Budget sans vision sportive

Après débats, une autre proposition de scénario est faite :

- Augmentation de la part fédérale de 5€, budget à l'équilibre, identification d'une enveloppe de 80k€ de budget participatif pour lesquels les clubs voteront afin d'en déterminer l'attribution (liste de projets à établir par les secteurs)

Julien Laffay intervient pour préciser que l'objectif d'un déficit de -250k€ pour les YIFB est illusoire. *Franck Laurent* répond que chaque secteur dispose d'un budget et qu'il doit le tenir. Cet événement étant déficitaire structurellement depuis sa création, la question de sa poursuite doit être posée. *Julien Laffay* confirme la nécessité d'évaluer les retombées de cet investissement récurrent et non maîtrisé. Les autres organisateurs européens rencontrent les mêmes difficultés (au contraire des organisateurs asiatiques).

Jérôme Careil rappelle que, sans augmentation, il sera impossible de se projeter au-delà des Jeux. La transformation du système est en cours. Une augmentation de 3€ est nécessaire mais pas suffisante. *Franck Laurent* rappelle que les 3€ ne seront pas fléchés sur la haute performance.

Sylvain Benain s'étonne que les propositions de budget ne soient pas équilibrées. 5€ est le minimum nécessaire pour rétablir la situation. *Franck Laurent* répond qu'il a préféré ne pas couper plus pour ne pas porter encore plus préjudice à la structure. Compte tenu des refus précédents, il préfère soutenir 3€ pour être sûr que ça passe.

Gilles Castillon précise que les conséquences seront concrètes pour les territoires en cas de non-augmentation.

Nathalie Huet et *Julien Laffay* affirment que les refus de l'augmentation correspondent à un refus du projet fédéral. L'augmentation ne passera pas juste pour retrouver les avantages d'avant. *Yohan Penel* rappelle que les motifs de rejet en 2023 étaient divers : rejet du projet, temporalité de l'augmentation, montant de l'augmentation, principe d'une augmentation, ... Il demande qui, dans la salle, est prêt à couper encore plus son budget. Il redit la priorité aux outils pour les clubs, pour simplifier la gestion et acculturer les dirigeants dans la perspective des élections.

Audrey Baron rappelle que le conseil exécutif est engagé au service du bien commun. L'augmentation de la masse salariale n'était qu'un rattrapage pour permettre aux secteurs de fonctionner correctement (et ce n'est toujours pas suffisant au regard des charges croissantes). Il y a nécessité pour la fédération de grandir. Ce vote est donc structurel et non conjoncturel. Elle s'étonne que la question des partenariats ne soit pas abordée dans le budget.

Franck Laurent conclut sur le fait que ce budget n'est satisfaisant pour personne mais c'est un moindre mal.

Jérôme Careil souhaite revenir sur le courrier transmis la veille par les CTS. *Yohan Penel* rappelle qu'une note de cadrage sur les compléments de rémunération avait été diffusée à l'été 2022, comprenant une part fixe et une part variable. Des modulations avaient été effectuées sur les parts variables 2022.

	<p>Le ministère a rappelé qu'il n'était pas possible d'appliquer un complément de rémunération pour les CTS sur la base d'objectifs individuels et d'indicateurs de performance. Cependant, il est précisé que le montant chaque année reste à la discrétion de la fédération.</p> <p>Compte tenu du repositionnement a posteriori par le DTN de 3 CTS, l'enveloppe a augmenté de 15k€ en 2023. Compte tenu des difficultés financières et des contraintes appliquées aux salariés de droit privé, le président défend le fait de diminuer l'enveloppe de la part variable pour 2024 (tout en maintenant la part fixe). Cependant, certains CTS n'ont pas de part variable (responsables de secteur) et les autres CTS trouvent cette décision inéquitable. Ce sujet devra être reposé d'ici l'été pour donner de la visibilité aux CTS.</p> <p>Vote n°16 : validation des 3 scénarii du budget prévisionnel 2024 et des tarifs de licence associés pour approbation par l'assemblée générale des 02-03 mars 2024</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
	<p>3/ Elections du futur comité exécutif pour la mandature 2025-2028</p>	
<p>Présidence / Direction</p>	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i></p> <p>Production d'un code électoral tenant compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des spécificités dans chaque collège • Des enseignements de la dernière campagne électorale consignés dans les témoignages recueillis dans le cadre de la réforme des textes fédéraux • Des modalités de campagne <p>Validation de la version finale lors de la séance du conseil exécutif des 23 et 24 mars 2024</p> <p>Vote n°17 : validation de la tenue de l'assemblée générale électorale le 14 décembre 2024 en visioconférence</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>3_Code_electoral_note_Cex_240120-21.pdf</p>
	<p>4/ Vie sportive : modifications règlementaires</p>	
<p>Vie sportive</p>	<p style="text-align: center;"><i>Roland BOIGEOL, vice-président Vie sportive</i> <i>Agnès CHACUN, vice-présidente Performance sportive</i> <i>Alexandre KOMILKIW, responsable Vie sportive</i></p> <p>Actuellement, l'article 2.11.3 du RGC n'autorise pas les joueurs à participer à deux compétitions qui ont des jours en commun. Entre 10 et 20 joueurs peuvent potentiellement être impactés.</p> <p>La phase qualificative du France jeunes se déroule à Saint Maur (IDF) les 06 et 07 avril 2024 pendant que le Forza Alpes international se déroule du 04 au 07 avril 2024 à Voiron (AURA).</p>	<p>4.1_Phase_qualif_Voiron_Cex_240120-21.pdf</p> <p>4.2.1_Compétitions_internationales_Cex_240120-21.pdf</p> <p>4.2.2_GUI03.06A01_240_VS_CompétitionsReference_Cex_240120-21.pdf</p>

	<p>Afin de respecter le règlement, les joueurs doivent pouvoir faire leurs matches sur 2 jours et avec un maximum de 8 matches par jour (article 2.15 du RGC).</p> <p>Il est proposé d'autoriser à titre exceptionnel la participation des juniors aux deux compétitions.</p> <p>Vote n°18 : autoriser les joueurs juniors inscrits au Forza Alpes International de s'inscrire et participer potentiellement à la phase qualificative des championnats de France jeunes avec la possibilité de déclarer forfait sans justification</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Vote n°19 : validation de la modification de l'annexe 4 du règlement du classement</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Vote n°20 : validation de l'utilisation d'un outil numérique pour la gestion de toutes les compétitions internationales, avec prise en charge des frais par le joueur ou l'organe déconcentré de la FFBaD, sauf pour les joueurs des équipes de France</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Vote n°21 : lancement d'une étude sur l'automatisation de la gestion des compétitions internationales</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>4.2.3_GUI03.06A02_2400_VS_BaremeCompetitionsReference_Cex_240120-21.pdf</p> <p>4.2.4_GUI03.06A04_2400_VS_CoeffsUtilisesCalculClassement_Cex_240120-21.pdf</p> <p>4.3.1_Note_modification_reglements_sportifs_Cex_240120-21.pdf</p> <p>4.3.2_GUI03.01_2400_VS_ReglementGeneralCompetitions_Cex_240120-21.pdf</p> <p>4.3.3_GUI03.01A02_2400_VS_Reglement_particulier_Cex_240120-21.pdf</p> <p>4.3.4_GUI03.04_2400_VS_ReglementIntegrationResultats_Cex_240120-21.pdf</p> <p>4.3.5_GUI07.05_2400_VS_ReglementForfaits_Cex_240120-21.pdf</p> <p>4.4.1_Note_reglement_mutations_Cex_240120-21.pdf</p> <p>4.4.2_GUI02.03_2400_VS_ReglementMutations_Cex_240120-21.pdf</p> <p>4.5.1_Note_pratique_competitive_veterans_Phase2_Cex_240120-21.pdf</p> <p>4.5.2_VS_Circuit_cahier_des_charges_veterans_Cex_240120-21.pdf</p> <p>4.6_Modification_du_nombre_de_signatures_clubs_TOP12_note_Cex_240120-21.pdf</p> <p>4.7_Indemnisation_des_clubs_de_Poule_2_N2_note_Cex_240120-21.pdf</p>
--	---	--

Suite à des remontées de terrain des propositions de corrections sont effectuées concernant le Règlement Général des Compétitions.

Vote n°22 : adoption de la modification du RGC (article 3.2.1.5)

Résultat du vote : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)

Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote n°23 : adoption des ajouts dans l'annexe 2 du RGC sur le règlement particulier d'un tournoi

Résultat du vote : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)

Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote n°24 : adoption des modifications apportées au règlement de l'intégration des résultats

Résultat du vote : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)

Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote n°25 : adoption des modifications apportées à la procédure de gestion des forfaits et des sanctions (articles 1 et 3)

Résultat du vote : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)

Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Clarifications et reformulations concernant le règlement des mutations.

Vote n°26 : adoption des modifications apportées au règlement des mutations (articles 5, 8.3 et 8.6)

Résultat du vote : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)

Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote n°27 : adoption de la modification de l'article 16.1 du règlement des mutations

Résultat du vote : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)

Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Suite au forfait général de Talence en Top 12, il est proposé une adaptation de la règle du nombre de feuilles de présence signées, afin que des joueurs concernés par les Playoffs ne soient pas lésés par le non-déroulement des rencontres contre Talence.

Vote n°28 : validation du passage de 5 signatures de feuille de rencontre à 4 pour les joueurs des clubs ayant des équipes en Top 12 participant à la phase finale

Résultat du vote : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)

Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Suite à une décision au cours de l'été de la CFA, une poule de N2 (poule 2) se trouve avec 7 équipes au lieu de 6. Cela occasionne de fait un déplacement supplémentaire par équipe sur la saison. La question d'un dédommagement est donc mise au vote du conseil exécutif, et de la non-application des sanctions sur les rencontres additionnelles jouées.

Vote n°29 : validation d'une compensation financière pour les clubs de N2 poule 2 (saison 2023-2024)

Résultat du vote : 13 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)

Pour : 2 / Contre : 10 / Abstention : 1

La proposition est rejetée à la majorité.

Vote n°31 : levée des sanctions (administratives & financières) pour les rencontres additionnelles jouées

Résultat du vote : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)

Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

	5/ Désignations dans les commissions	
Secrétariat général	<p style="text-align: right;"><i>Mathieu MARIE, secrétaire général adjoint</i></p> <p>Suite au remaniement de décembre 2023, il est nécessaire de préciser les représentants du conseil exécutif dans certaines commissions.</p> <p><u>Vote n°32</u> : désignation de Roland Boigeol comme représentant du conseil exécutif au sein de la commission ICN</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p style="padding-left: 40px;">Pour : 12 / Contre : 1 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à la majorité.</p> <p><u>Vote n°33</u> : désignation de Béatrice Panizza comme représentante du conseil exécutif au sein de la CFOT</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Audrey Baron, Sylvain Benain, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Yohan Penel)</p> <p style="padding-left: 40px;">Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. <i>NB : Béatrice Panizza n'a pas pris part au vote la concernant.</i></p> <p><u>Vote n°33</u> : désignation de Sylvain Benain comme représentant du conseil exécutif au sein de la commission culture du badminton</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Audrey Baron, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p style="padding-left: 40px;">Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. <i>NB : Sylvain Benain n'a pas pris part au vote la concernant.</i></p>	
	6/ Direction : point d'information	
Présidence / Direction	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i> <i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i> <i>Jérôme CAREIL, directeur technique national</i></p> <p>Président</p> <p>Un point est tout d'abord fait sur les licences. Avec plus de 198 000 licences validées, la FFBaD est très en avance par rapport à la saison précédente. La trajectoire statistique permet d'envisager d'atteindre 210 000 à la fin de la saison.</p> <p>Cependant, le budget est basé sur 206 000, après avoir consulté l'ensemble des ligues sur leurs propres projections. Il est à noter qu'à date, deux ligues ont déjà dépassé l'objectif qu'elles avaient annoncé en novembre (BRET et PACA).</p> <p><i>Rappel des grands jalons de l'année 2024 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 02-03 mars : AG budgétaire et statutaire • 05-10 mars : YIFB 	

	<ul style="list-style-type: none"> • 12-17 mars : Orléans Masters • Mars – avril : choix des lieux pour les CM 2025 et les YIFB 2025 • 02-06 avril : 8^{ème} édition de la semaine olympique et paralympique • 05-07 avril : Solibad Days • 20-21 avril : AG ordinaire • 17 mai : relais de la flamme à Toulouse • 5 juillet : relais de la flamme au Havre / journée mondiale du bad • 27 juillet – 05 août : épreuves de badminton • 29 août – 02 septembre : épreuves de para-badminton • 14 décembre : proclamation des résultats des élections fédérales • En fil rouge : l'agenda de la « grande cause nationale » <p>Une activité institutionnelle dense :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 décembre : intervention au CNR auprès des présidents de ligue de rugby • 18 décembre : auditions IGESR • 19 décembre : AG du COSMOS (réélection de la FFBA d au CA) • 20 décembre : échanges avec le CESE autour du bénévolat et du modèle associatif • 21 décembre : conférence de presse sur le relais de la flamme • 04 janvier : rendez-vous avec la ministre • 07 janvier : temps d'échange avec les ligues autour de la réforme des textes fédéraux • 08 janvier : auditions IGESR • 10 janvier : temps d'échange avec les ligues autour de l'ordre du jour du conseil exécutif • 11 janvier : commission olympique • 15 janvier : réunion au conseil régional d'Ile-de-France (YIFB) • 16 janvier : réunion avec le COJO (YIFB) • 17 janvier : GIE France Sport Expertise • 18 janvier : webinaire à l'attention des clubs (GCN, LCSE) <p>DTN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Point sur la qualification olympique et paralympique • Taxe d'apprentissage : après de nombreuses démarches, la FFBA d pourra collecter les produits de cette taxe en 2024 au titre des 2 DEJEPS en alternance. • Interférence entre le TOP 12 et le projet de performance : les problèmes sont récurrents et montrent que même en année olympique, la santé et la préparation des joueurs ne font pas l'unanimité. 	
	<p>7/ Point de situation sur les dossiers en cours et sur les YIFB24</p>	
<p>Evénementiel</p>	<p style="text-align: right;"><i>Julien LAFFAY, vice-président événementiel</i></p> <p>Une nouvelle salle : adidas arena, dans le nord-est parisien</p> <p>Horaires identiques à l'édition 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une double-session le vendredi et le samedi avec des horaires différents <ul style="list-style-type: none"> ◦ Spécificité : configuration Olympique + 1 court les 3 premiers jours • Ouverture des portes 1h avant le début des matchs jeudi, vendredi, samedi & dimanche (30 min avant pour mardi & mercredi) <p><i>Yohan Penel</i> demande pourquoi, alors que ce ne sont pas les vacances scolaires en IDF, les horaires du mardi et du mercredi n'ont pas été modifiés pour pouvoir bénéficier de nocturnes le mardi et le mercredi. <i>Julien Laffay</i> répond que la vente d'un tournoi à une entreprise le mardi soir est plus bénéfique.</p> <p>Cibles du plan de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Licenciés • Fans de Sport 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Grand Public • Francophones et internationaux <p>Supports</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion : streaming sur YouTube BWF + diffusion sur L'Equipe et Sport en France • Radio (RMC) • Presse • Digital (mailings aux licenciés, ainsi que spécifiques IFB, réseaux sociaux et site internet) • Opérations événementielles • Affichage dans Paris <p>Planning</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décembre : ouverture de la billetterie • Mi-février : présentation des listes des joueurs et tirage au sort • 05-10 mars : compétition <p>Finances</p> <ul style="list-style-type: none"> • Subvention exceptionnelle de 350 k€ de la DIGES (négociations en cours pour aller au-delà) • Ville de Paris : subvention de 50 k€ • Région Ile-de-France : montant en cours de validation • BWF : montant en cours de validation • Démarches supplémentaires grâce à un chargé d'affaires tourné vers l'international • 4 755 places vendues pour plus de 160 000€ de chiffre d'affaires à date <p>Bénévoles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de la même plateforme • Même équipe de chefs de secteur ou presque qu'en 2023 • Ouverture de la plateforme de recrutement des bénévoles le 20 décembre • Priorité aux bénévoles des JOP <p>Evénements annexes et tournois (gestion par Emilie Coconnier)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lundi : badminton media day • Mardi soir : tournoi dédié pour un ou des partenaires • Mercredi matin : journée des présidents • Mercredi après-midi : visite du CIO et de la tournée des sites olympiques du COJO • Mercredi soir : tournoi des bénévoles • Jeudi matin : tournoi des médias • Jeudi après-midi : remise des prix de mémoires d'étudiants • Jeudi soir : cérémonie des médailles mondiales para-badminton, sourds et malentendants • Vendredi : Badminton Business Day avec la DIGES et Business France • Samedi soir : soirée des bénévoles 	
8/ Réflexion sur les labels fédéraux		
Emploi & Formation Performance sociale	<p style="text-align: center;"><i>Martine ROBERT, directrice Performance sociale</i> <i>Frédéric DOR, chargé de l'observatoire de l'emploi et de la formation</i></p> <p>Outil de la fédération</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au service de la fédération (objectif interne) <ul style="list-style-type: none"> ◦ Inciter les clubs ◦ Accompagner l'évolution des pratiques ◦ Valoriser et reconnaître les engagements • Garantie de service pour le grand public (service externe) <ul style="list-style-type: none"> ◦ Faire connaître et crédibiliser les services proposés ◦ Prouver et garantir l'engagement ◦ Attirer les partenaires financiers 	8.1.1_Labelisation_perf_sociale_note_Cex_240120-21.pdf 8.1.2_PPT_Labelisation_Cex_240120-21.pdf 8.2_Label_EFB_note_Cex_240120-21.pdf 8.3_Organisation_criteres_labelisation_Cex_240120-21.pdf

Fonctionnement proposé

Une démarche harmonisée

- Finalités du label
- Périodicité / Validité / Gradation
- 4 grandes catégories de critères :
 - Encadrement
 - Expériences et actions
 - Structuration au sein du club
 - Partenariats

Spécificité de chaque champ de compétence

- Maturité des clubs dans la thématique

Parcours de validation

- Saisie des données dans Poona
- Validation nationale
- Contrôle par des instances locales

Reconnaisances et validations nécessaires

- EFB : qualité de l'enseignement de la discipline
- Sport santé : répondre aux enjeux de politique publique
- EcoBad : valeurs écoresponsables
- HandiBad : adaptation aux personnes en situation de handicap

Pourquoi un label Sport santé et Handibad ?

- Sport santé : moyen de reconnaissance fédérale nécessaire / qualité de l'offre (encadrement qualifié) alors que le sport sur ordonnance se développe
- HandiBad : favoriser l'information et la lisibilité de l'offre existante à destination des personnes en situation de handicap

Travaux et calendrier prévisionnel

- Finalisation des critères pour mai et octobre 2024 (Handibad)
- Support de saisie informatique en juillet 2024 (janvier 2025 pour Handibad)
- Campagne d'information en fin 2024 et début 2025
- Tests pour le Label EFB
- Première campagne de labellisation au cours de l'année 2025.

Béatrice Panizza évoque les labels régionaux existants et le possible interfaçage avec les nouveaux labels fédéraux envisagés. *Martine Robert* répond que la priorité doit aller aux labels fédéraux quand ils existent pour ne pas entretenir de confusion ou de concurrence. *Jérôme Careil* rappelle que les ligues ont comblé un vide.

Nathalie Huet précise que dans certains territoires, il existe des directives régionales ou départementales avec des labels de différents organismes (CPSF, ...). Elle demande la différenciation avec ces labels.

Julien Laffay affirme que le plus important est la visibilité du badminton dans les gymnases et sur les forums des associations. *Béatrice Panizza* rappelle que suite à des demandes des ligues lors des YIFB 2022, des devis ont été réalisés pour équiper les clubs de banderoles personnalisées (estimation : 70k€). Compte tenu des travaux sur la réforme des labels et des difficultés financières, ce projet a été mis en stand-by. *Gilles Castillon* souligne l'importance de se démarquer des clubs non affiliés par des gages de qualité et de sécurité (notamment sur le sujet des violences).

Yohan Penel rappelle que ce chantier a été lancé suite à une ligne dans une note sur l'encadrement des moins de 10 ans et que cela n'a pas fait l'objet de cadrage politique initial. Avec une meilleure gestion de projet (qui ne semble pas s'être améliorée au cours de l'olympiade), on devrait arriver à un vote du conseil exécutif sur le projet définitif. Ce qui est présenté est très qualitatif mais il y a un risque décevant si les futurs élus ne valident pas la mise en place.

	<p>Vote n°35 : validation de l'orientation des travaux de la réforme du label EFB</p> <p>Résultat du vote : 13 votants (Sylvain Benaïn, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
9/ Réforme du Pass Bad		
<p>Emploi & Formation</p>	<p style="text-align: right;"><i>Frédéric DOR, chargé de l'observatoire de l'emploi et de la formation</i></p> <p>Contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Pass Bad a 20 ans et a eu assez peu de modifications au cours de cette durée PassBad plus vraiment en adéquation avec les apprentissages proposés Le PassBad était plutôt dévolu aux poussins et benjamins Etendre la fidélisation sur l'ensemble de la progression du joueur qui s'étale sur une dizaine d'années serait plus cohérent <p>Proposition : pass Bad en trois temps et 9 niveaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Première partie : celle de l'enseignement, intitulée « J'apprends les fondamentaux du badminton », en 4 plumes Deuxième partie : celle de l'entraînement, intitulée « Je deviens compétiteur », en 4 plumes Troisième partie : celle de l'envol du joueur, intitulée « je joue en stratégie ». C'est la plume noire. La première partie propose des plumes successives qui ne peuvent pas être acquises sans que la précédente le soit. En revanche, la deuxième partie met toutes les plumes en parallèle car aucune raison pédagogique et de construction du joueur ne peut être mise en avant pour justifier d'un ordre. <p>Travaux nécessaires pour la mise en place</p> <ul style="list-style-type: none"> Création de visuels pour la promotion Mise en œuvre pour les acteurs : création de vidéos pour s'approprier les exercices, maquettage et impression du livret Organisation d'un webinaire de présentation <p><i>Roland Boigeol</i> s'interroge sur l'intérêt pour les clubs et pour les joueurs, en particulier les meilleurs. <i>Yohan Penel</i> demande à ce qu'un dispositif soit aussi déployé pour les adultes car ça pourrait être un outil ludique et de fidélisation.</p> <p>Vote n°36 : validation de la poursuite des travaux de la réforme du Pass Bad</p> <p>Résultat du vote : 13 votants (Sylvain Benaïn, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>9_Pass_Bad_note_Cex_240120-21.pdf</p>
10/ Projet de partenariat Effor ADJAN Sport		
<p>Emploi & Formation</p>	<p style="text-align: right;"><i>Vincent VANHULLE, responsable Emploi & Formation</i> <i>Vincent LEGRAS, responsable Relations avec les territoires</i></p> <p>Contexte</p> <ul style="list-style-type: none"> Après un premier travail sur le projet des apprentis en région qui n'a pas permis d'aboutir à un produit fini viable et rentable économiquement, des travaux avec un nouveau partenaire potentiel ont été enclenchés 	<p>10_Projet_ADJAN_2023_note_et_annexes_Cex_240120-21.pdf</p>

- L'accueil des apprentis doit être assumé par la structure qui en fait la demande, c'est-à-dire que la structure porte le contrat d'apprentissage, assure le tutorat, et les frais liés à l'activité de l'apprenti.
- Faisabilité conditionnée :
 - à la capacité fédérale à porter une partie de l'action de formation en termes de ressources humaines
 - au nombre de structures qui pourraient être intéressées par l'accueil de ces apprentis
 - à la correspondance du profil des apprentis avec les besoins de nos structures
 - à la viabilité du modèle économique

Cadre et faisabilité

- Co-construction d'un parcours de formation et proposition d'une nouvelle offre de formation sur tout le territoire dont pourront bénéficier les structures
- Impliquer les territoires au plus tôt pour sonder l'intérêt porté par les principaux concernés. Il est fondamental de communiquer sur le rôle et les missions de cet apprenti, sur la manière dont il doit être encadré, et sur le coût pour la structure.
- Sonder les volontés d'accueil d'un apprenti et à quelle échéance
- Communiquer auprès des stagiaires potentiels

Lancement

- Trois formats en fonction de l'affluence
 - Pas assez d'inscrits : pas de promotion spécifique badminton et peu de cours portés par la fédération
 - Un niveau d'inscrits intermédiaire : discussions pour l'adoption du premier scénario ou du dernier
 - Suffisamment d'inscrits : formation spécifique « Badminton » avec une possibilité de coloration forte sur les éléments fédéraux - gain financier pour la FFbAD

Conclusion

Idée générale : apporter une plus-value aux ligues, comités et clubs via des compétences qui ne sont pas ou peu maîtrisées. Les instances bénéficiaires ont 2 options par rapport à ce profil :

- Décharger du temps de travail de l'agent de développement et l'orienter vers d'autres champs de développement
- Avoir une ressource supplémentaire sur un champ d'action pas encore investi

Plusieurs éléments à prendre en compte :

- Pas d'obligation de participation pour les ligues, comités, clubs, uniquement sur la base du volontariat si un intérêt est mesuré par rapport à l'offre proposée
- Nécessité d'un suivi au sein de son instance de rattachement (ligue, comité ou club), autonomie limitée dans un premier temps
- Nécessaire de s'approprier l'environnement associatif et fédéral

Vote n°37 : validation du projet d'une collaboration avec ADJAN Formation pour le lancement d'une communication sur l'accès à une nouvelle offre de formation

Résultat du vote : 13 votants (Sylvain Benaïn, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)

Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

	11/ Versement de la part variable du dialogue de gestion 2023	
Relations avec les territoires	<p style="text-align: center;"><i>Vincent LEGRAS, responsable Relations avec les territoires</i></p> <p>Pas d'organisation d'évaluation suite au contexte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposition de distribution aux ligues de manière égale pour les ligues métropolitaines (3 525 € par ligue hexagonale), et au prorata de la répartition métropole / outre-mer pour les ultramarins bénéficiaires en 2022 (540€ par ligue ultramarine) <p><u>Vote n°38</u> : validation des attributions de la part variable 2023 du dialogue de gestion par ligue</p> <p style="text-align: center;"><u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Sylvain Benaïn, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, David Courbet, Malice Devergies, Nathalie Huet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p style="text-align: center;">Pour : 11 / Contre : 0 / Abstentions : 2</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	11_DGN_2022-2024_Attributions_part_variable_2023_Cex_240120-21.pdf
	12/ Avancement des projets et actions JOP 2024	
JOP 2024	<p style="text-align: center;"><i>Gilles CASTILLON, vice-président JOP 2024</i></p> <p>Réseau des ambassadeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • 37 ambassadeurs pour environ 100 actions réalisées • Echanges et réunions à l'occasion des YIFB 2023 et 2024 <ul style="list-style-type: none"> ◦ Etat des lieux des actions ◦ Retours d'expérience ◦ Discussion sur la pérennisation des actions <p>Archi-Folies</p> <ul style="list-style-type: none"> • Opportunité de promouvoir le badminton comme sport de demain : populaire, innovant et futuriste • Pavillon Badminton au Club France à La Villette • Le Pavillon Badminton : l'Envol <ul style="list-style-type: none"> ◦ Pour découvrir et parler du badminton ◦ Avec des activités temporaires et permanentes proposées • Héritage <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rédaction d'un appel à intérêt à destination des territoires pour la reprise de la structure. ◦ Si repreneur : transfert de propriété de la FFBaD vers la structure repreneuse ◦ Si pas de repreneur : la FFBaD décide de ne pas rester propriétaire du pavillon et laisse la propriété à l'école ou au Ministère ◦ Date butoir de dépôt du dossier : 11/02/2024 <p>Autres animations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animation d'un terrain de AirBadminton pendant la période des Jeux Olympiques et Paralympiques de 7h30 à 21h <ul style="list-style-type: none"> ◦ Planning à établir en fonction des disponibilités • Nombreuses zones d'animations dans les arrondissements. Le badminton sera présent avec mobilisation des organes déconcentrés • Clubs 2024 : Fan Zone officielle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Transmission de la liste des localités avec un club aux ambassadeurs, et de transmettre les lieux aux organes déconcentrés ◦ Fan zones « non officielles » : regroupements d'associations et d'acteurs du sport pour la création du projet 	12_PPT_JOP_2024_Cex_240120-21.pdf

	<p>Parcours de la flamme</p> <ul style="list-style-type: none"> • 24 badistes par site pour accompagner le porteur • 8 minutes pour promouvoir le sport à chaque portage de la flamme • Opportunité d'inspirer toutes les générations • Toulouse <ul style="list-style-type: none"> ◦ 17 mai ◦ Thème du Para-badminton et de l'inclusion • Le Havre <ul style="list-style-type: none"> ◦ 05 juillet ◦ Thème du Badminton sport Olympique et Paralympique • Chambly <ul style="list-style-type: none"> ◦ Relais collectif de la flamme paralympique ◦ 26 août ◦ 24 bénévoles œuvrant aux développements des activités physiques pour les personnes en situation de handicap <p>Hébergements pendant les JOP 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> • Paris 2024 a sélectionné plus de 120 volontaires experts badminton sans offrir d'hébergements • La FFBaD a besoin de solution d'hébergement • Pour faciliter la participation de ces personnes aux JOP 2024, la FFBaD souhaite les aider à trouver des solutions d'hébergements. • Ces mêmes solutions seront également proposées pour ses propres besoins. • Les besoins de la FFBaD seront à définir en fonction des actions réalisées. • Deux solutions envisagées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Fondation Adèle Picot, 75007 Paris ◦ Projet « Bienvenue chez les Badistes » <p>Billetterie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Olympique et Paralympique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Allocations finales de billets disponible en février 2024 ◦ Création des fichiers pour récupérer les informations des billets • Solidaire <ul style="list-style-type: none"> ◦ Attente retour de l'allocation de la Direction des Sports ◦ Informations et fichiers de récupération des données transmis aux ligues • Important travail de récupération des données et d'attribution de billets à effectuer <p>Hospitalités</p> <ul style="list-style-type: none"> • 126 billets achetés pour des hospitalités • Nécessité de revendre ces billets <p><i>Julien Laffay</i> s'étonne qu'à quelques mois des Jeux, beaucoup de décisions ne sont toujours pas prises, notamment sur le programme d'animation de l'archi-folie. <i>Nathalie Huet</i> s'inquiète de l'hébergement des élus durant la période. <i>Gilles Castillon</i> s'engage à ce qu'un programme soit finalisé avec l'ensemble des secteurs d'ici le prochain conseil exécutif.</p>	
13/ Questions diverses		
	Faute de temps, les points sur le comité de pilotage « relations avec les territoires » et sur les équipements sont reportés.	

Fin de la séance : 12h35

Mathieu Marie
Secrétaire général adjoint de la FFBaD